

BUREAU FEDERAL

Réunion du 13 Novembre 2015 à Boulogne Billancourt

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusé : M. Alain BERAL.

Invités : Mme Magali FERRIER et M. Yannick OLIVIER.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY, Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Antoine LEGENTIL, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2015-10-28 Point RH
	2	2015-11-09 Complémentaire Santé Obligatoire VFIN
	3	2015-11-09 Grille des garanties panier minimum CCNS
	4	2015-11-11 2-OFFICIELS - Enquête Arbitres avec Synthèse P2 – VFIN
	5	2015-11-06 4 BF Basket Santé Dispositif Accompagnement VFIN
	6	2015-11-13 1 BF FFBB délégation haut niveau VFIN

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et aux invités. Il précise que la réunion se déroule à Boulogne Billancourt afin de pouvoir ensuite assister ce soir à l'hommage qui sera rendu à Hervé DUBUISSON lors de la rencontre Paris-Levallois contre Chalon sur Saône au Stade Pierre de Coubertin.

Le nombre de licenciés est à ce jour de 483.079 soit une augmentation de 4,16% par rapport à l'année dernière à la même date, auquel il faut ajouter environ 30.000 licences contact.

Concernant les licences contact passion, il est nécessaire de faire une communication vers nos structures en proposant le déploiement du produit.

2. Présidence.

a. International – Point de situation

Jean-Pierre SIUTAT communique un point :

- Il rappelle que la FFBB a déposé un dossier de candidature pour l'organisation du TQO féminin. La FIBA a décidé de retarder le choix du lieu de compétition au 19 janvier 2016.
- La FFBB est candidate pour l'organisation des compétitions : Euro U16 féminines en 2017 et Euro U20 masculins en 2018.
- Compétitions des clubs :
 - o Réunion avec une présentation des projets aux Ligues professionnelles et aux Fédérations tenue dernièrement.
 - o Invitation des 11 plus importants clubs d'Euroleague pour leur présenter les projets de la FIBA.
 - o Signature d'un projet avec l'Euroleague et les clubs pour la création d'une ligue fermée.

- o Discussion des futures fenêtres (droits TV, etc....) lors de la prochaine réunion à Rome le 26 novembre 2015.
- b. Réforme territoriale – Point de situation

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une réunion du CCN a eu lieu ce matin pour avancer sur les dossiers. Les réunions Inter CCR se dérouleront en fin de semaine prochaine.

- c. Participation au financement de la candidature des JO 2024.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que nous sommes tous engagés dans cette candidature que nous souhaitons voir aboutir. Le budget de la candidature est de 60 millions d'Euros, dont la moitié sera subventionnée par l'Etat et les collectivités (Région Ile de France et Ville de Paris). L'autre moitié sera financée par le monde sportif. Les fédérations olympiques vont participer au financement. Il propose que la Fédération participe à ce financement, en versant 2.024 € pour chacune de ses nouvelles régions (21) sur deux ans, ce qui représente une somme globale de 85.008 €.

Validation du Bureau Fédéral.

- d. Participation au financement de la caisse de solidarité JO 2016 (équipementier).

Jean-Pierre SIUTAT informe que le CNOSF a laissé à chaque fédération olympique la négociation avec un équipementier pour la participation aux JO2016, la CNOSF ayant négocié avec LACOSTE un partenariat pour les équipements hors compétition. Chaque fédération est sollicitée pour abonder une caisse de solidarité qui financera les équipements de fédérations en difficulté. Ainsi, si une ou les deux équipes de France de Basket se qualifient, la FFBB participera à ce financement pour un montant à définir, après consultation des autres fédérations.

- e. Projet de fusion des Comités de Lozère et de l'Hérault

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'étude mise en place sur le projet de fusion entre le Comité de l'Hérault et celui de la Lozère. Il faut préparer le projet pour une mise en place pour Mai 2016.

Validation du Bureau Fédéral pour l'accompagnement de ce projet de fusion.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

- a. Point général

Stéphanie PIOGER communique un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Simplification réglementaire : le Bureau Fédéral de Décembre validera la majorité des modifications.
- Des travaux sont en cours sur les compétences des Commissions et sur le Statut de l'Entraîneur.

- b. Nouveau projet de décret – Silence vaut acceptation.

Stéphanie PIOGER informe que le décret est applicable depuis aujourd'hui et qu'il nous concernera uniquement sur le plan des licences. Une information sera faite lors des réunions Inter CCR.

- c. Saisine par voie électronique.

Stéphanie PIOGER précise que cette procédure de saisine par voie électronique sera mise en place à partir de Novembre 2016. Les structures auront la nécessité d'accuser réception de ces saisines et de transférer ensuite aux services compétents.

- d. Situation du club d'Autun

Stéphanie PIOGER informe que le club a été liquidé le 10 Novembre 2015. Une étude sera réalisée pour connaître les accords convenus pour une reprise de l'activité

- e. Situation du club de Nîmes.

Stéphanie PIOGER informe que la situation du club est compliquée, entre des tensions avec les dirigeants et une situation financière déficitaire.

- f. Dossier Vincent POIRIER pour licence AS Haut Niveau.

Patrick BEESLEY expose le cas du joueur Vincent POIRIER, joueur à fort potentiel (sélections nationales) dont la situation actuelle mériterait qu'il puisse bénéficier d'une autorisation secondaire afin de disposer de temps de jeu et de pratiquer le basket-ball au plus haut niveau.

Pour autant, certaines des conditions réglementaires ne sont pas remplies en vue de la délivrance de cette licence.

Afin de tenir compte de la situation actuelle du joueur, de son statut de fort potentiel, et ce alors que le championnat a commencé, le Bureau fédéral décide de statuer en urgence et d'accorder dérogation afin que le jeune Vincent POIRIER puisse bénéficier de la délivrance d'une licence AS Haut Niveau sous la condition que sa participation avec son équipe d'accueil (NM1-CFBB) soit limitée à une seule rencontre contre les adversaires du CFBB.

Un courrier sera adressé aux clubs de NM1 pour leur expliquer la décision prise par le Bureau Fédéral.

4. Direction Générale / Direction Technique.

- a. Direction générale

Patrick BEESLEY expose les nouveaux arrivants au sein du personnel de la FFBB (annexe 1).

- b. Complémentaire santé.

Christophe ZAJAC rappelle qu'au 1er janvier 2016, tous les employeurs de la branche du sport doivent proposer une couverture complémentaire santé à leurs salariés. Il expose le projet de note à adresser aux structures (annexes 2 et 3).

Validation du Bureau Fédéral. Ces documents seront adressés aux structures la semaine prochaine.

- c. Direction Technique Nationale.

Patrick BEESLEY informe que l'Equipe de France Féminine sera rassemblée à Bourges à compter du dimanche 15 Novembre 2015, afin de débiter la préparation des matches de qualification à l'EuroBasket 2017. La première rencontre se jouera à Bourges le 21 Novembre prochain.

Jean-Pierre SIUTAT informe que dans le cadre des Jeux Olympiques de Rio 2016, une agence a fait des propositions de déplacements groupés pour les supporters (hors places pour les rencontres). Ces informations seront relayées aux membres du Comité Directeur.

5. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

- a. Formation des dirigeants - Redéfinition de la stratégie de formation

Jean-Marc JEHANNO informe que le questionnaire réalisé sur le Forum de l'Assemblée Générale de Nantes est en cours de dépouillement. Une réunion est prévue le 4 Décembre prochain pour étudier les retours.

- b. Résultats enquête arbitres.

Patrick BEESLEY communique les résultats de l'enquête réalisée auprès des arbitres (annexe 4).

- c. Validation des sites des phases finales.

Gérald NIVELON informe que la Commission Sportive peine à trouver des candidats à l'organisation des phases finales, cette saison.

Une relance sera adressée aux structures courant de semaine prochaine.

d. Point sur avancement des travaux FBI / e-marque.

Sébastien DIOT rappelle que la V1 d'e-Marque fonctionne très bien et satisfait largement les territoires. Le déploiement se déroule également très bien, l'utilisation est obligatoire sur les championnats de NF3, de NM3 et sur les Championnats de France Jeunes. L'obligation sera étendue à la NF2 et à la NM2 en Janvier 2016. L'utilisation d'e-Marque V1 est également ouverte aux championnats territoriaux volontaires. A ce jour, seulement deux Ligues Régionales ne l'utilisent pas du tout. Il est à noter que c'est la 3^{ème} saison où e-Marque est utilisée sur des « Championnats de France » et le développement de l'application a débuté il y a 5 ans, il est donc nécessaire d'envisager une V2.

Le groupe de travail mis en place pour la liaison entre FBI et e-Marque est constitué et recense depuis Juillet l'ensemble des attentes

Gilles THOMAS expose le projet d'échéancier ainsi que le budget nécessaire aux réalisations.

Une étude financière sera réalisée sur le projet présenté.

e. Championnats NM3 et NF3 - Mise en place d'un groupe de travail pour propositions d'évolution.

Gérald NIVELON informe qu'une enquête est en cours auprès des clubs féminins et masculins de Pré-Nationale, de Nationale Féminine 3 et Nationale Masculine 3. Le retour est prévu pour le 18 novembre prochain. Une présentation des résultats de l'enquête sera faite au Bureau Fédéral du 18 Décembre 2015.

f. Plateaux finaux NM3 et NF3 - participation des équipes d'Outre-Mer.

Gérald NIVELON précise que lors de la réunion à l'Assemblée Générale entre la Commission Fédérale Sportive et les acteurs des DOM-TOM, il a été décidé de ne pas changer la formule actuelle soit un chapeau avec 2 équipes de Nationale 3 et un chapeau avec 2 équipes d'Outre-Mer (invités). Pour l'avenir, une réflexion pourra être menée pour l'intégration de la zone Pacifique. Ce dossier sera à ouvrir lors de la prochaine mandature.

g. Charte des officiels – Dispositions propres aux championnats interdépartementaux

Thierry BALESTRIERE propose de ne pas mettre d'obligation à la désignation d'officiels sur les championnats interdépartementaux, sous conditions que ceux-ci se substituent aux compétitions départementales..

Validation du Bureau Fédéral.

Il est rappelé que le championnat interdépartemental ne peut, en aucun cas, aboutir sur un titre de Champion Régional.

Face à la multiplication des offres de compétition, il est acté par le Bureau Fédéral, la mise en place d'un groupe de travail pour traiter de la sémantique globale de nos compétitions.

h. Basket Santé - plan d'accompagnement à destination des structures et des clubs.

Yannick OLIVIER expose le plan d'accompagnement à destination des structures et des clubs (annexe 5).

6. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Point financier sur l'Euro : la finalisation des budgets est en cours.
- Pas de recadrage budgétaire en prévision pour le moment.
- Les budgets sont tenus par les commissions, c'est une bonne chose.
- Caisse de péréquation : tout se déroule bien à ce jour, les clubs respectent ce qui a été demandé.

b. Nouvel échéancier des Ligues

Jean-Pierre HUNCKLER communique le nouvel échéancier des Ligues :

- 15 Octobre
- 15 Décembre
- 15 février
- 15 avril
- Solde au 30 Juin

Ce nouvel échéancier sera applicable dès la prochaine saison.

Validation du Bureau Fédéral.

7. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général :

- Ordre du Jour des réunions inter CCR :
 - o Le nouveau calendrier des équipes nationales (M &F) à compter de septembre 2015
 - o La réforme territoriale
- Ordre du Jour des réunions plénières CCR :
 - o La réforme territoriale (états des lieux à produire – note d’opportunité version 1)
- Réunion du Bureau Fédéral décentralisée à Bordeaux les 15 et 16 Janvier 2016, avec une rencontre avec tous les acteurs locaux (Ligue, Comités et Clubs).
- Fichier de pilotage : il est urgent de faire un retour.
- Zone Est : suite à la démission de Gérard BERGER, les délégués territoriaux sont René KIRSCH et Gérard BOSCH. La partie financière est confiée à André TERNARD.

b. Comité de la Nièvre – Point de situation

Thierry BALESTRIERE donne des informations sur la situation du Comité de la Nièvre :

- Les nouveaux statuts sont écrits
- La démission des membres du Comité Directeur du Comité est en cours
- Une AG Extraordinaire et électorale est prévue le 11 décembre prochain.

8. Délégation aux Territoires.

a. Point général

Pierre COLLOMB informe que la Commission Démarche Clubs travaille sur le respect des règlements fédéraux et les modifications réglementaires sur les CTC et les licences.

b. Projets de fusion de Comités Départementaux.

Pierre COLLOMB expose les projets de fusion de Comités Départementaux actuellement étudiés :

- CD de l’Aube (10) – CD de la Haute Marne (52) (LR de Champagne Ardenne)
- CD du Lot (46) – CD du Tarn et Garonne (82) (LR des Pyrénées)
- CD de l’Aude (11) – CD des Pyrénées Orientales (66) (LR du Languedoc Roussillon)

9. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse :

- Le nombre des licences contact OBE est en augmentation.
- Les ballons à distribuer sont arrivés.
- La finalisation de la plaquette Délégation Jeunesse est en cours, avec une présentation souhaitée en décembre.
- Label Elite / Espoirs La plateforme sera opérationnelle la semaine prochaine.

- Plateforme EFMB est en cours de finalisation et de test.

10. Délégation au Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur la Délégation Haut Niveau :

- Le tirage au sort du 8^{ème} de finale de la Coupe de France Joe Jaunay a eu lieu ce matin.
- Organisation d'une réunion LF2 / NM1 le 25 Novembre prochain.
- Organisation d'un séminaire les 26 et 27 Novembre 2015, pour travailler sur les règlements de la LFB.

b. Formule du championnat LFB

Philippe LEGNAME communique le projet (annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

11. Délégation à la Marque.

a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Les JNA se sont tenues exclusivement sur des rencontres professionnelles cette année (Pro A, Pro B et LFB). Très bons retours des clubs concernés. Des discussions sont en cours avec la Poste pour les prochaines éditions.
- Les inscriptions pour l'Opération Kinder Day sont terminées. Il y a cette année 1159 clubs inscrits, avec près de 100.000 enfants concernés. Une communication sera prochainement faite.
- Organisation du match de l'Equipe de France Féminine la semaine prochaine à Bourges.
- Lancement prochainement de la billetterie de la Coupe de France.

12. Questions diverses.

Gilles THOMAS informe que le colloque Sport et Handicap se déroulera les 4 et 5 décembre 2015 à Bourges et que Jacques ASTROU représentera la FFBB.

Sébastien DIOT informe que l'appel à projet « Citoyen du Sport » présenté au Ministère chargé des Sports en Aout a obtenu une aide de l'Etat à hauteur de 95.000€. Il consiste notamment en un développement du 3X3, dans et pour, les quartiers classés « Politique de la Ville » (QPV).

Jean-Pierre SIUTAT informe que Natasa KOVACEVIC vient de signer un nouveau contrat professionnel et vient de disputer son premier match, nous sommes sincèrement ravis pour elle.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 18 Décembre 2015 à Paris.